



CONFORT ET CADRE DE VIE AMÉLIORÉS grâce aux réhabilitations

EN CHIFFRES

Une réhabilitation c'est :

- de gros investissements : de **20 000 à 50 000 euros/logement**,
- plusieurs mois de travaux pour une modernisation et plus de confort.

De 2009 à aujourd'hui **Plaine Commune Habitat a réhabilité 30%** de son patrimoine.

En mars 2014 : fin de réhabilitation de **9 résidences**, soit **1806 familles** qui bénéficient d'un **meilleur cadre de vie**.

Et dans l'avenir : rythme de **700 logements/an réhabilités**.

À SAVOIR :

Fin de travaux pour les locataires des résidences :

- Colonel Fabien et Paul Eluard à Saint-Denis
- Verlaine, Salengro et Waldeck Rochet à La Courneuve
- Ilot du Bocage à L'Île-Saint-Denis
- 8 Mai 45 et Joncherolles à Pierrefitte.



DES EMBELLISSEMENTS

Lorsque c'est techniquement et financièrement possible, Plaine Commune Habitat procède au cours d'une réhabilitation à un **embellissement des parties communes, des façades et des espaces extérieurs**.



UNE MEILLEURE ISOLATION



À SAVOIR :

Les travaux d'isolation permettent en moyenne de consommer **16% d'énergie en moins**.

Une part importante des travaux porte sur l'isolation **pour améliorer le confort dans les logements, éviter les déperditions de chaleur et aider aux économies d'énergie**. Une meilleure isolation c'est : le **changement des fenêtres**, la mise en place de volets quand c'est possible, le changement des **portes palières**, le renforcement de l'**étanchéité des toits, terrasses et façades**, l'**amélioration de la ventilation** pour le renouvellement de l'air...



PLUS DE MODERNITÉ ET DE SÉCURITÉ

Une réhabilitation prévoit systématiquement la **mise aux normes électriques**, très souvent le remplacement des **équipements sanitaires** et de **nombreux éléments techniques** qui concernent les réseaux et les parties communes, la mise en place **du tri sélectif**, etc. pour que les bâtiments et leurs équipements répondent aux normes d'aujourd'hui et de demain.

L'INFORMATION

L'information en temps réel de l'avancée des chantiers est assurée par le(s) gardien(s) de chaque résidence qui a à sa (leur) disposition un cahier de doléances étudié à chaque réunion de chantier hebdomadaire. Une information ponctuelle est donnée par voie d'affichage dans les parties communes, et tout au long de chaque projet des outils d'information paraissent pour rappeler les travaux et les étapes en cours. Le rôle des amicales de locataires est essentiel au cours de chantiers d'une telle ampleur : elles sont le relais entre les locataires et les responsables des travaux.



À SAVOIR :

Les 9 dernières réhabilitations ont permis de recruter localement une centaine de salariés en CDD.

DES EMPLOIS

Une réhabilitation c'est un important chantier qui mobilise de nombreux métiers et plusieurs dizaines de professionnels. Plaine Commune Habitat porte une attention particulière à ce que les contrats conclus avec les prestataires profitent à l'emploi local, en offrant des opportunités de **dizaines embauches** via les clauses d'insertion.

Pour favoriser l'emploi local, l'office, avec ses partenaires, a organisé une initiative innovante : un « **Job dating** » en septembre dernier qui a abouti à l'embauche de **11 locataires ou enfants de locataires**.



LA CONCERTATION

Pour définir chaque projet de réhabilitation les équipes techniques vont à la rencontre des locataires et de leurs amicales. **Sur chaque projet**, avant et pendant les travaux, ce ne sont pas moins de **4 réunions publiques**, **1 vote des locataires** et **1 réunion de chantier par semaine** qui sont organisés par site.

À SAVOIR :

Au total sur les 9 dernières opérations 5 000 locataires ont été rencontrés au moins une fois.